

Annexe 2 : Demande d'autorisation de défrichement

Comme demandé dans la lettre au préfet, la demande d'autorisation de défrichement est incluse dans le présent dossier d'autorisation d'exploiter une carrière. Les parcelles concernées par la demande de défrichement se trouvent sur la commune de Cosnac, section CH, lieu dit « Roches Longues » n° 14 et 15, et lieu dit « Riaume » n° 12, 57, 58, 61, 167 et 198. La superficie défrichée sera de **3 ha 58 à 70 ca.**

Les pièces justificatives à fournir dans la demande d'autorisation de défrichement sont donc incluses dans ce DDAE :

- Fiche CERFA

Cf. Pages suivantes

- Plan de situation

Cf. Figure 1 en page 30

- Plan cadastral du projet

Cf. Figure 2 en page 32

- Attestation de propriété / Accord des propriétaires des terrains

Cf. Annexe 1

- Etude d'impact environnementale

Ce dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière comporte une étude d'impact conforme aux dispositions de l'article R. 122-5 du code de l'environnement.

- Echancier prévisionnel des travaux

Le défrichement des parcelles se fera suivant le phasage d'exploitation (cf. présenté en page 266 et suivantes). Les travaux de défrichement prendront en compte les recommandations de l'écologue, suite à l'étude d'impact, et notamment les orientations de la mesures d'évitement 1 (page 192) : Périodes de travaux.

Le phasage du défrichement est également repris sur la cartographie présentée ci après.

- Evaluation des incidences Natura 2000

Cf. Evaluation Natura 2000 en page 224 - 232.

A la fin de l'autorisation d'exploiter (30 ans), les terrains auront été entièrement remis en état. Ce réaménagement se fera autant que possible de manière coordonnée à l'exploitation. Le réaménagement du site, tel que décrit en pages 275 à 282, permettra de favoriser une reprise spontanée de la végétation sur le site :

- une végétation de friches humides aux abords des zones d'eau,
- des landes à genêts sur les zones ayant été les plus remaniées (stockage des matériaux, circulation des engins) ;
- des boisements rudéraux et post pionniers sur les zones moins humides (fermeture naturelle du milieu).

Au début de l'exploitation, et conformément aux prescriptions écologiques, la trame verte du secteur sera renforcée par la plantation / le renforcement de la haie champêtre. Le renforcement de cette haie est présenté dans la mesure de réduction MR3 : Renforcement de la trame verte (page 200). Cette mesure permettra de renforcer / compléter la continuité écologique du secteur tout en assurant un écran naturel paysager.

A la fin de l'autorisation, une surface d'environ 1,4 ha se sera végétalisée spontanément en boisement. Des landes à genêts s'étendant sur une surface de plus de 5 ha se fermeront progressivement en boisement.

Sollicite par la présente l'autorisation de défricher les terrains suivants :

Dénomination de la propriété contenant les terrains à défricher

Commune	Lieu(x)-dit(s)	Section	Parcelle	Surface de parcelle (ha)	Surface à défricher par parcelle (ha)	Classement au PLU(1)
COSNAC	Roches Longues	CH	14	3651	2600	Nc
			15	22285	3760	Nc
	Riaumes		57	23986	23500	Nc
			58	5366	2850	Nc
			167	6613	2780	Nc
			168	1190	380	Nc

- S'il existe un PLU dans la commune, préciser le classement de la parcelle et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé»,

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : 3 hectares 58 ares 70 centiares

But du défrichement : (Mise en culture, carrière, construction individuelle, lotissement, camping,...)

Carrière

Autres personnes que le demandeur concernées par la demande de défrichement : (1)

(Propriétaire du terrain, nu-propriétaire, co-indivisaire, usufruitier,...)

NOM et Prénom ou raison sociale	Qualité	Adresse	Téléphone
Tous ces éléments sont présentés dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter de la carrière			

(1) fournir les mandats éventuels

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte IGN au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) indiquant les terrains à défricher	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
Un extrait de(s) matrice(s) cadastrale(s) contenant les mêmes parcelles, assorti, en cas de mutation récente, d'une attestation notariée de propriété.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact ou dans le cas contraire : Etude d'impact	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 hectares	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Etude d'impact	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	<input checked="" type="checkbox"/>
Le cas échéant		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire.	<input checked="" type="checkbox"/>
Les pièces justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du Gérant.	Personne morale autre qu'une collectivité.	<input checked="" type="checkbox"/>
Récépissé du dépôt du dossier de demande d'autorisation de carrière et échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	<input type="checkbox"/> La demande de défrichement est déposée simultanément au DDAE de la carrière
Une délibération du conseil municipal (ou du conseil d'administration de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'organisme délibérant) à déposer la demande d'autorisation de défrichement et revêtu du tampon d'enregistrement à la préfecture attestant la légalité de l'acte.	Collectivité	<input type="checkbox"/>
Si vous n'avez pas de n° SIRET, PACAGE ou NUMAGRIT : copie de pièce d'identité	Si le demandeur est une personne physique	<input type="checkbox"/>
Evaluation des incidences Natura 2000	Défrichements soumis à étude d'impact et défrichements visés à l'article R.414-27 du code de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2. A ma connaissance, les terrains objet de la demande ont - n'ont pas (1) été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande

(1) rayer la mention inutile

Fait à : Cosnac

Le (date en toutes lettres) : 29/06/2016

Signature du pétitionnaire :



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'autorisation de défrichement. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la DDT ou à la DDTM.

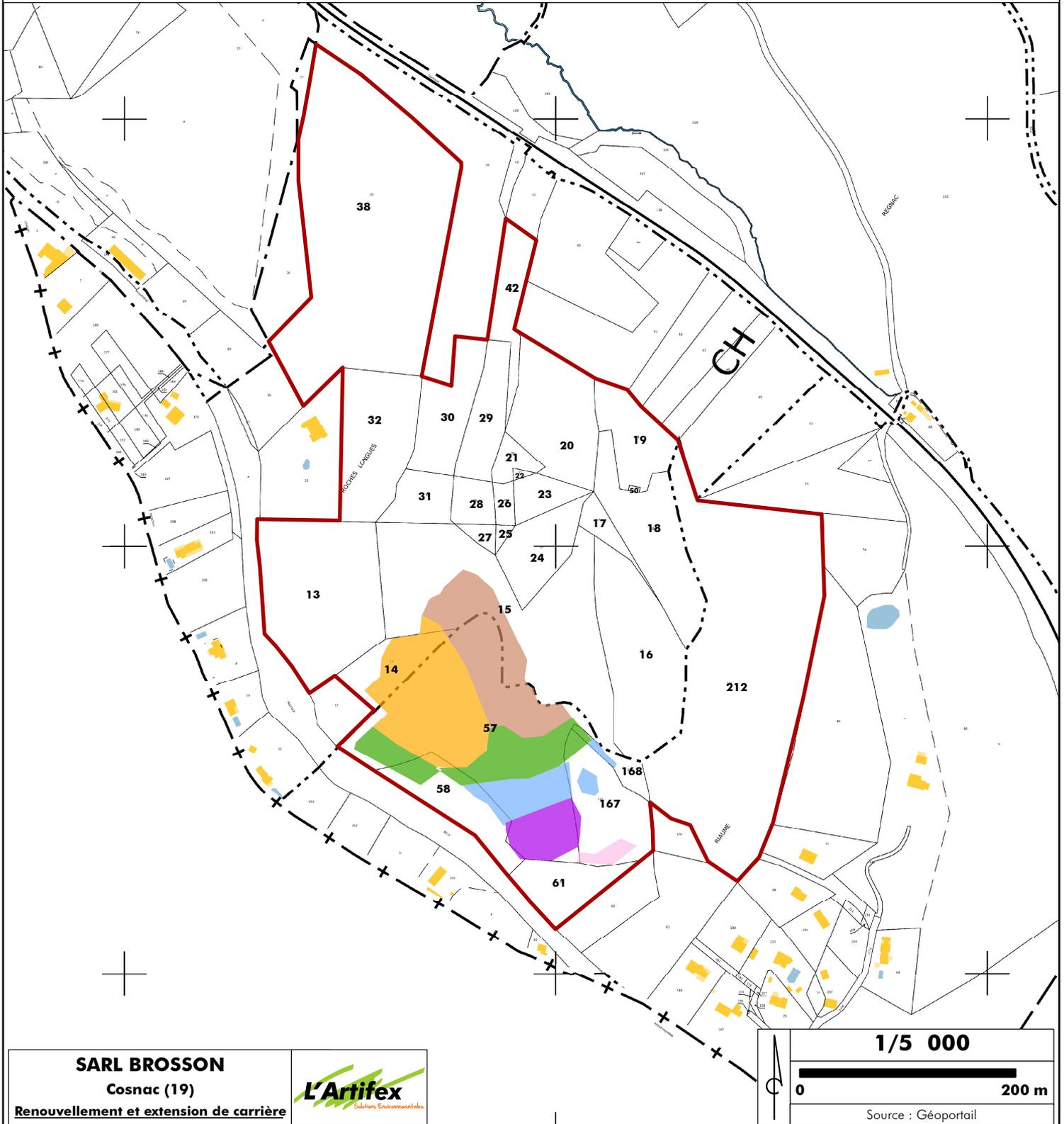
Défrichement par parcelle cadastrale

Légende

- Site d'étude
- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase 6

Phase	Surface à défricher préalablement à l'exploitation
Phase 1	10 900 m ²
Phase 2	6 600 m ²
Phase 3	4 500 m ²
Phase 4	3 600 m ²
Phase 5	770 m ²
Phase 6	9 500 m ²
TOTAL	35 870 m ²

Commune de Cosnac,
Lieux-dits "Roches-Longues" et "Riaume",
Section CH, parcelles n° 13, 14, 15, 16,
17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,
27, 28, 29, 30, 31, 32, 38, 42, 50, 57,
58, 61, 167, 168, 212.



SARL BROSSON

Cosnac (19)

Renouvellement et extension de carrière

L'Artifex
Solutions Environnementales

1/5 000

0 200 m

Source : Géoportail